

La Géofeuille

Automne 2014



CARTOMUNDI :
Retour d'expérience

Un module de géoréférencement
dans PMB

Le Dico de l'ENSSIB

FACEBOOK :
Une page pour tous ?

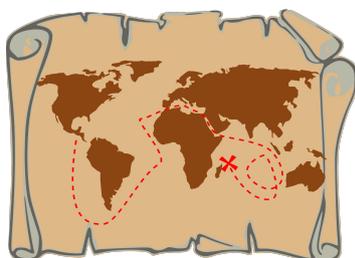
Bulletin de liaison des Cartothèques


**ESPACES
EN
MOUVEMENT**

Pour cette édition de notre bien-aimée Géofeuille, les contributions proviennent des quatre coins de l'Hexagone –comme aurait dit un certain Pierre Dac...

Lyon, Caen, Paris et Saint-Denis sont les étapes d'un parcours qui nous mène de l'élaboration d'un ouvrage de référence en ligne à celle d'un catalogue géoréférencé de cartes, en passant par les méandres des réseaux sociaux.

Ces contributions assoient donc résolument la place des cartothèques dans le monde numérique. Non que nous ne dédaignons l'espace physique si cher aux documents que nous conservons !



C'est à présent une Lapalissade de le dire : nous ne pouvons vivre déconnectés de ce nouvel espace, aussi riche d'écueils que de promesses qui nous ouvre grand ses portes...

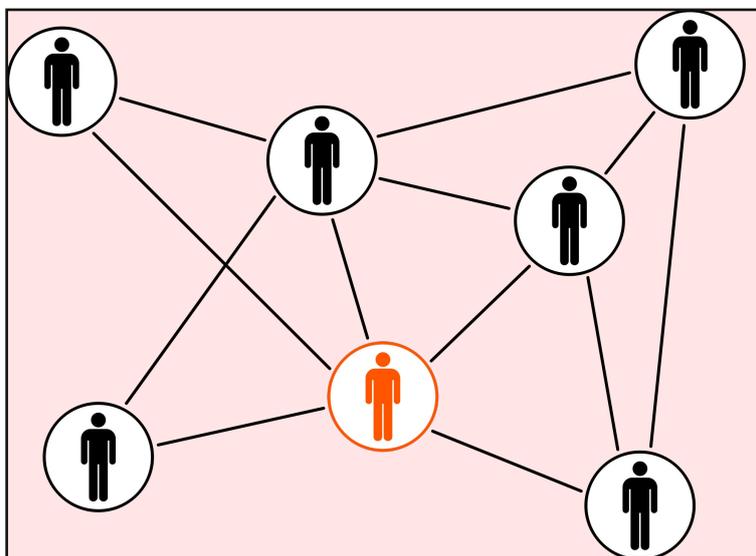
Bon voyage...
(dans un monde en cartes)





MARIER VEILLE DOCUMENTAIRE ET MEDIATION NUMERIQUE : LA RECETTE DES CARTOTHEQUES SUR LES RESEAUX SOCIAUX

**QU'IL S'AGISSE D'UN
EFFET DE MODE OU DE
L'ÉLÉMENT MAJEUR D'UNE
RÉVOLUTION DU WEB, LA
POSITION DOMINANTE DE
FACEBOOK EST, DEPUIS DES
ANNÉES A PRÉSENT, UN FAIT
SOCIAL SUR LEQUEL IL EST
POSSIBLE DE S'APPUYER.**



*« Faire et défaire,
c'est toujours travailler »*

En 2011, 46 % des internautes français utilisent ce réseau social. La même année, 52 % des inscrits disent avoir entre 18 et 34 ans, ce qui peut correspondre à une tranche d'âge « universitaire ». On dénombre 1,23 milliard de comptes actifs dans le monde au 31 décembre 2013.

Il est possible (probable?) que ce réseau disparaisse dans les années à venir, une fois devenu ringard, une fois que sa cotation en bourse se sera écroulée ou bien une fois qu'un concurrent novateur aura proposé un produit aux fonctionnalités plus étendues.

Bref, se pose, pour les bibliothèques, un premier problème : la pérennité du service. Les bases de données en ligne comme les abonnements numériques posent cette même question sans qu'on s'en émeuve outre mesure.





"La question est de faire vivre l'institution au présent."

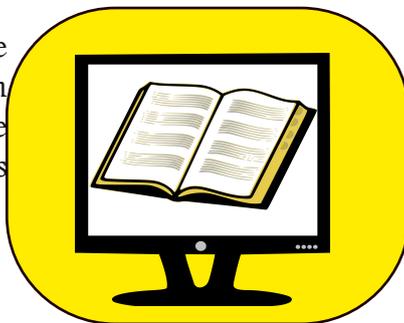
La question est de faire vivre l'institution au présent. C'est à dire avec les outils du moment et sans se préoccuper de ce que l'on fera à l'avenir, dès lors que nous est ôtée la maîtrise complète du support de l'information fournie aux usagers.

Pour cette raison, il convient de ne pas sur-investir un tel outil. Ainsi donc, la crainte qu'administrer une page FaceBook soit un exercice chronophage et à laisser aux seuls "community manager" n'est pas fondée, particulièrement dans le cas de petites structures comme les BUFR pour lesquelles, contrairement aux BU et aux institutions de plus grande taille, la communication ne dépend pas d'un plan global géré par un service spécifique.

« Mets du miel sur ton piège »

La question n'est pas de savoir s'il est légitime ou indigne que les bibliothèques soient présentes sur Facebook. La question est bien plutôt : qu'avons-nous à apporter ?

Avec cette approche, on comprendra que les informations pratico-pratiques (horaires,



fermetures exceptionnelles, plan d'accès), si elles en sont le noyau, ne sauraient constituer la matière principale de nos pages. Déjà présentes sur les sites web institutionnels, ils seront uniquement répétés sur notre page Facebook, afin de toucher les publics quels que soient les outils utilisés.

A l'ère numérique, l'information et la donnée sont devenues des matières premières.

Quel chercheur ne rêve pas d'une bibliographie exhaustive sur « son » sujet ? Quel gouvernement ne contrôle pas étroitement la communication autour de ses actions ?

Quelle entreprise ne communique pas autour de son « engagement en faveur du développement durable » ?

On est d'accord, l'information est centrale.

Pour quelle raison majeure ? Parce qu'elle circule aujourd'hui comme elle n'a jamais circulé. Maîtriser un journaliste de la Pravda est une chose, maîtriser un milliard de contributeurs Facebook en est une autre. Et nous, en plus d'être les gardiens d'un patrimoine fort bien rangé, classé, structuré, ne sommes-nous pas des professionnels de l'information ?





Alors s'il est légitime que les bibliothécaires créent des catalogues sur internet, pourquoi ne mettraient-ils pas à disposition leur capacité à trouver une information fiable et de qualité ?

En des temps où la littératie de l'information (le fait de savoir trouver, évaluer et structurer l'information) devient une compétence aussi fondamentale que l'alphabétisme, les bibliothécaires peuvent sortir de leur réserve (sans jeu de mot, bien sûr). Faut-il ajouter que les cartes peuvent être particulièrement pratiques pour apporter des éclairages de fond ?

C'est à nous de valoriser la carte sous toutes ses formes, comme support d'une information de qualité. C'est à nous d'en faire la critique, c'est à nous de les populariser et de les rendre lisibles. Car si nous ne le faisons pas, qui le fera ? La carte est omniprésente pour nos contemporains mais les compétences pour les évaluer et débusquer leurs biais et leurs errements manquent. N'est-ce pas une mission aussi cruciale que de générer des catalogues ?

Ces informations, nul besoin de les créer ; les sélectionner et les relayer, c'est déjà leur fournir une valeur ajoutée. La tâche n'est ni ardue, ni déconnectée de nos réalités professionnelles. Elle se couple avec des tâches que nous effectuons déjà : veille documentaire, dépouillement de revues.

Cette activité de médiation collaborative -car réalisée en réseau-

permet même d'humaniser et de fluidifier notre activité de veille au contact des informations sélectionnées et mises en avant par tel collègue ou telle institution.

De même, cette activité réalisée au contact d'institutions différentes permet d'identifier les spécificités de nos orientations au sein des bibliothèques universitaires. Certaines sont portées sur la géophysique, d'autres ont à cœur de donner une image institutionnelle policée, d'autres encore s'attachent à préserver le lien humain avec leurs publics. Toutes ces spécificités sont notre identité, que l'exercice « Facebook » permet d'affirmer ou tout simplement de définir.

Il ne s'agit là que d'un modèle de page parmi l'éventail des possibles. Le but principal, outre faire connaître la Bibliothèque et ses informations pratiques (le noyau informationnel) est d'être identifié par les usagers / internautes comme un service-ressource en terme de recherche d'informations de qualité.

**Cette
activité de
médiation
collaborative
permet même
d'humaniser et
de fluidifier
notre activité
de veille**





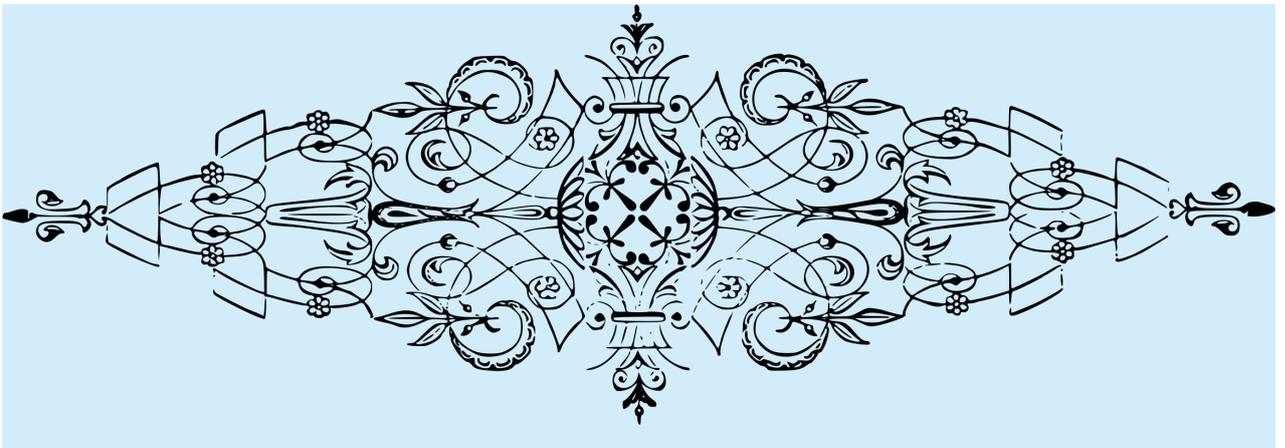
"Comment ça marche ?"

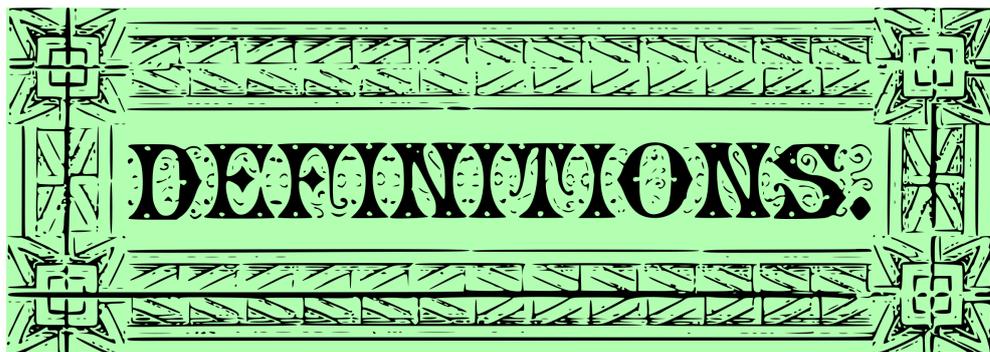
Il est possible d'utiliser une page Facebook de bien d'autres manières. L'aspect participatif est, par exemple, fort peu présent dans ce modèle. C'est pourtant l'atout principal du Web 2.0. Une gestion de page par événements (générer des visites physiques via des animations rendues publiques sur la page Facebook), la présentation de nouveautés, la mise en place d'un service de questions-réponses sont autant de possibilités offertes par cet outil et autant de « positionnements » différents. Comme rien n'est tout noir ou tout blanc, la page Facebook est la subtile alchimie entre tout ces éléments pour valoriser, en ligne, l'identité du lieu physique.

Facebook permet de générer deux types de pages. Une page « profil » -les bibliothécaires y verront une notice autorité de personne physique- et une page « fan », correspondant davantage à une institution. Les fonctionnalités sont légèrement différentes. Comment construire une page « fan » ?

L'ENNSIBB vous dit tout :
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56572-presence-des-bibliotheques-sur-facebook.pdf>

Félix Poyer





L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) est installée à Villeurbanne, à côté de Lyon. Elle propose cinq masters, deux formations post-concours à destination des conservateurs et des bibliothécaires, un diplôme d'établissement et de la formation continue.

Son site internet contient une rubrique Services et Ressources utile aux professionnels de la documentation. C'est sur cette page que nous avons remarqué la présence d'un dictionnaire en ligne.

Pour en savoir plus, nous avons interrogé Julia Morineau, chargée de valorisation au Département des services aux bibliothèques.

Quand et comment est né le dictionnaire en ligne de l'Enssib ?

Je suis à l'Enssib depuis moins de deux ans et ce produit documentaire est né fin 2012, début 2013. L'idée était de faire un nouveau produit pour fêter les 20 ans de l'Enssib. Je ne connais pas l'historique sur le bout des doigts mais l'idée de base est définie dans le préambule sur la page internet :

Le principe est d'associer à une définition un ensemble de ressources actualisées disponibles à l'enssib : dans sa bibliothèque physique (catalogue de la bibliothèque) ou virtuelle (collections numériques). Quand une ressource totalement externe est incontournable, elle est alors agrégée à la notice...

On est entre le dictionnaire et l'encyclopédie. Pour nous, c'est une autre façon de mettre en valeur les compétences scientifiques de l'Enssib et les ressources essentiellement numériques de notre bibliothèque. Au tout début, fin 2012, le travail a été un travail de définitions à l'échelle de l'établissement. Un premier corpus a été réalisé. A mon arrivée, mon travail a été d'élaguer ce corpus pour obtenir plus de rigueur et repérer les notices manquantes.

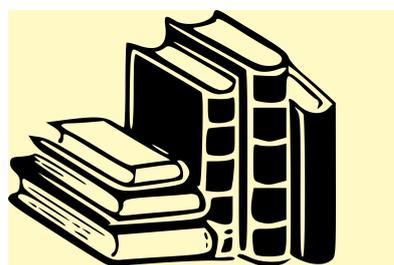
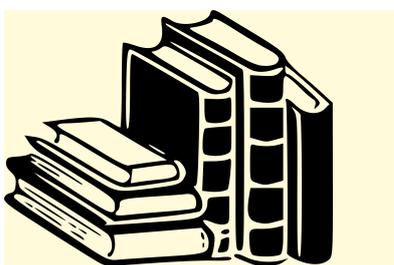




Qui choisit les entrées du dictionnaire ?

Les mots sont choisis par une équipe du département des services aux bibliothèques. Plus précisément, nous sommes deux à travailler sur ce dictionnaire.

Je coordonne et Amandine Jacquet m'aide et joue le rôle de locomotive. On définit ensemble les notices à partir du corpus, on les fait valider régulièrement par notre hiérarchie, on enrichit le dictionnaire car certaines entrées en appellent d'autres et en parallèle, on fait vivre le corpus défini au départ dont toutes les notices ne sont pas encore rédigées. On joue sur plusieurs facettes. Soit on demande à quelqu'un de la maison de la faire car on estime que par son parcours ou sa formation, il possède les compétences scientifiques. Ça peut également être un enseignant chercheur,



Ou un élève ?

On ne l'a pas proposé aux élèves car ils ont déjà des fiches pratiques et on ne peut pas cumuler les exercices pédagogiques qui ont rapport avec nos ressources documentaires donc pour l'instant les élèves n'ont pas été associés.

Les rédacteurs de notices sont donc soit du personnel de l'Enssib soit des professionnels extérieurs qui font autorité dans le domaine ou qui ont rédigé un article ou fait un cours à l'Enssib ou qu'on connaît car notre rôle est aussi de connaître un maximum de professionnels. On recueille leur accord, on leur propose notre charte de rédaction, on leur demande d'écrire la notice et de citer des ressources documentaires. Nous voulons bien récupérer les liens de ces dernières puisque nous nous occupons de la mise en page et en ligne. Souvent, les auteurs sont frileux pour les ressources. Dans ce cas, nous leur soumettons des liens qu'ils valident.

Les notices ne sont pas signées. C'est la décision de départ prise parce que les notices étaient rédigées par les gens de la maison. Depuis qu'on est sur ce processus, un seul auteur sur une centaine nous l'a demandé. Nous ne sommes pas figés mais nous n'avons pas envie qu'il y ait un nom sous chaque notice. Peut-être ferons-nous un répertoire des auteurs mais ce n'est pas l'urgence car nous restons sur l'idée du collaboratif, d'une ressource documentaire qui sert à la communauté professionnelle.



A quelle fréquence publiez-vous ces notices ?

Quand j'étais toute seule, ce n'était pas très fréquent. A deux, on va plus vite mais ça se fait souvent par vagues. Dès qu'une nouvelle notice est publiée, on la met en évidence sur le côté de la page Dictionnaire. On s'astreint à enrichir régulièrement le dictionnaire mais il n'y a pas de rythme prédéfini. Il dépend des auteurs des notices.

Ce dictionnaire a-t-il du succès ?

Plutôt. Les statistiques de fréquentation ne sont pas mauvaises.

Nous rencontrons chaque année des élèves Enssib qui font leur stage dans nos cartothèques. Les cartothèques sont-elles connues à l'Enssib ?

On connaît les cartothèques mais il n'y a pas d'enseignement spécifique sur elles. Globalement, nos élèves sont de formation littéraire et nos historiens sont moyennement géographes donc ça limite l'intérêt spontané même si certains peuvent s'y intéresser en cours de route.

Nous sommes preneurs d'offres de stage. Nous avons une rubrique sur notre site internet.



Quel est votre parcours ?

J'ai une maîtrise de lettres modernes option métiers du livre et j'ai d'abord été employée jeune en bibliothèque pendant 2 ans, comme animatrice multimédia. Puis j'ai passé le concours de bibliothécaire territorial et j'ai travaillé une dizaine d'années à Aix en Provence, comme responsable de la programmation culturelle et de la communication de la bibliothèque municipale pendant 8 ans. Après avoir eu un enfant et pris un congé parental, j'ai repris sur des fonctions moins astreignantes dans le département des services au public. J'étais chargée de refaire le site internet et de développer des services au public via le numérique.

Ensuite je suis venue vivre à Lyon et je travaille à l'Enssib depuis 2 ans. Je suis "chargée de valorisation" : au sein du département des services aux bibliothèques, j'ai un rôle à la fois de services et de ressources à la communauté donc je participe au service questions/réponses!, aux brèves, et je suis en charge du dictionnaire. La plus grosse partie de mon poste est l'organisation des événements : journées d'études, colloques, rencontres diverses soit directement orchestrés par mon département et dont je suis alors le pilote, seule ou avec ma responsable ou le directeur du département, soit en appont de ce qu'organisent la recherche, les études, les relations internationales à l'Enssib et mon rôle est alors surtout de faciliter la mise en œuvre au sein de la maison.



La communication tient une part importante dans vos fonctions.

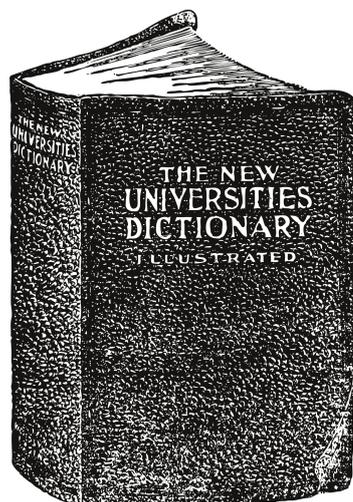
La communication est l'aboutissement de tout ce que je réalise et j'en fais donc un peu mais il y a une chargée de communication à l'Enssib. Sa mission est de valoriser l'École, de communiquer autour des masters numériques de l'Enssib qui sont encore peu connus. Tout passe par elle car elle est le garant de l'uniformisation de la communication mais elle ne peut assumer toute la charge de travail. Une personne est trop peu, deux n'est pas possible donc on se répartit les tâches. Je couvre le volet com' de nos événements en relation avec cette chargée de communication.

Pour finir, à quand une entrée "Cartothèque" dans le Dictionnaire ?

Je vous propose de la rédiger !

Ce que j'ai accepté au nom du Géoréseau

*Interview réalisée par
Nathalie Rigaud*

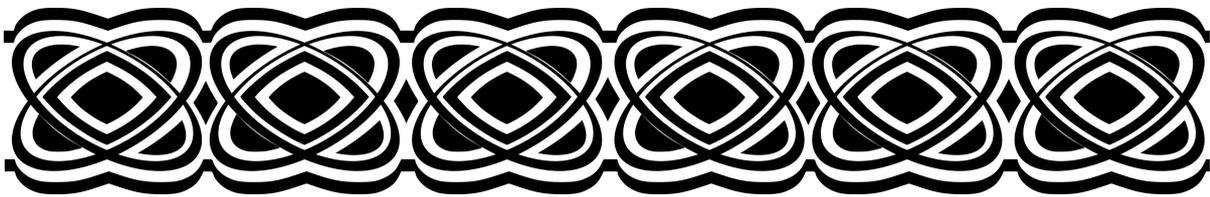




DE DUBLIN A CARTOMUNDI

CARTOMUNDI

Voyage en Irlande en compagnie de Nicolas Blanpain, de la Cartothèque de l'Université de Caen. C'est que Cartomundi nous mène au bout du monde !



Cette année, tu as géoréférencé des séries.

Lesquelles et pourquoi celle-ci ?

Entre novembre 2013 et novembre 2014, j'ai fait le géoréférencement de deux séries (visibles sur CartoMundi) sur l'Irlande. Pour la première série, il nous en a fallu deux... On a d'abord une version anglaise qui s'étend de 1880 à 1960 avec une échelle « à la con », du 1:63 320, et un défaut majeur : l'absence de coordonnées géographiques (des codes de lettres seulement). Or je ne peux pas cataloguer mes cartes dans le Sudoc si je n'ai pas de références géographiques. Je me suis alors appuyé sur une série irlandaise faite par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale. Ils ont eu la « gentillesse », dans leur grande organisation cartographique militaire, de faire un agrandissement du 63 320e au 50 000e en indiquant des

coordonnées géographiques à la minute près, à partir du méridien de Greenwich. J'ai donc pu cataloguer les deux séries dans le Sudoc : je me servais de l'allemande pour déduire les coordonnées géographiques de l'irlandaise. Gros boulot préparatoire avec présentation d'Excel pour Cartomundi et catalogage feuille à feuille de l'ensemble des deux séries. Ça m'a pris du temps...

Pour le géoréférencement en tant que tel, la série n'existait pas dans Cartomundi qui possède encore peu de cartes sur la sphère celtique. Je me suis dit que quelqu'un avait dû faire le géoréférencement dans le monde britannique et comme j'avais des contacts en Irlande, j'ai envoyé ma demande à deux universités et au département des cartes et plans de la bibliothèque nationale.





Je cherchais une entrée dans le Irish Survey ou son équivalent. J'ai eu des gens très gentils qui m'ont renvoyé vers d'autres gens. J'ai aussi contacté les Anglais puisque la série datait d'avant l'indépendance : un centre de cartes, la British Library et l'Ecosse.

Tout ça m'a fait beaucoup voyager ! J'ai trouvé de très bons tableaux d'assemblage (je n'en avais qu'un « fait main » médiocre) mais personne n'avait de fichiers géoréférencés des tableaux d'assemblage (TA) de ces séries.

J'ai donc lancé mon collègue, Julien Frérot, qui n'est pas sigiste de formation mais s'occupe du domaine informatique de l'UFR de géographie (installation de logiciels, gestion du parc informatique etc.). Il était d'accord pour se former et nous avons travaillé en étroite collaboration, lui et moi apprenant tout en nous appuyant sur l'expérience de deux collègues sigistes. Puis il y a eu un gros travail de navette avec JL Arnaud et le sigiste de Cartomundi. Nous avons peu à peu affiné la présentation des tableaux d'assemblage géoréférencés et notre référencement sous Excel.

Voyais-tu les résultats ou travaillais-tu en aveugle ?

On travaillait complètement en aveugle. On n'était pas capable de charger des choses sur Cartomundi avant la formation sur Cartomundi d'octobre. Quand on obtenait quelque chose de

valable selon les critères du sigiste de Cartomundi (dessin des polygones, découpage entre les deux séries), JL Arnaud opérait le chargement du géoréférencement de la série et des données Excel. La série est maintenant visible sur Cartomundi.

En parallèle, comme j'en étais resté à un accès Cartomundi payant et que nous n'avons pas de thunes, on s'est lancé dans une coopération avec les grosses BU de Caen dont Droit-Lettres qui a reçu de nombreuses cartes en don post destruction de l'Université de Caen en juin 1944. L'idée était de mettre ce fonds en valeur via Cartomundi et de faire participer ces BU financièrement. On s'est lancé avec une série qui pouvait plaire à JL Arnaud : l'Italie dessinée par un ingénieur topographe qui a suivi Napoléon (elle porte le doux titre de « Théâtre de la guerre en Italie »). Nous avons un exemplaire entoilé, redécoupé, ce qui a posé problème pour reconstituer le TA.

Avant de mettre Julien sur l'affaire, nous avons voulu utiliser les compétences des étudiants de master 2 géomatique, dans le cadre d'un projet tutoré.





Trois semaines plus tard, ces étudiants nous ont rendu quelque chose qui n'était pas mal sauf qu'ils avaient raté l'objectif majeur du géoréférencement, assez simple finalement, du TA. Ils avaient tout recollé sous Illustrator puisque la série était entoillée et découpée et ils avaient fait un bout de numérisation en oubliant que le but était de géoréférencer le TA. La veille du rendu, ils ont commencé à Géoréférencer en prenant 5 points, ce qui n'était pas assez donc Julien a dû reprendre le boulot qui était bien dégrossi. Ils n'ont pas écouté les consignes d'aller chercher les TA numérisés qui existent sur Google.

Julien a fini le géoréférencement de cette série cet été et j'ai fini le catalogage Sudoc. Nous en sommes à charger le tout sur Cartomundi, ce que je n'ai pas pu faire à la formation ; dès que j'aurai le temps !

**Vas-tu continuer
ou cette première expérience
t'a-t-elle suffi ?**



Oui même si je suis gêné aux entournures. Dans le Sudoc, je dois continuer à cataloguer feuille à feuille. Dans Cartomundi, ce n'est pas nécessaire. L'Abes n'a pas de position claire sur un catalogage à tiroirs et du point de vue valorisation, un catalogue de bibliothèque n'est pas efficace. Mais le Sudoc me permet de faire de la stat' sur le nombre de cartes prêtées. Sans statistiques, il est difficile de justifier l'existence d'une cartoθήque, vue comme un luxe que les géographes s'accordent. Les stats de consultation leur rivent leur clou. Un exemple : la carte topographique de Caen au 1.25 000 est le document qui sort le plus de toute

l'université puisqu'on enregistre toutes les consultations sur place. Cela relève d'un travail réel : aller chercher le document, le ranger, trouver le budget pour les acquisitions. Il n'y a malheureusement pas de lien entre l'Abes et Cartomundi, l'Abes ne se souciant pas des cartes et JL Arnaud ayant tourné la page avec l'Abes. Se pose donc la question de la pérennité du projet Cartomundi.

On va continuer avec les séries Droit-lettres et certaines des nôtres, de petites séries. On mettra nos collections en valeur en interne quand on en aura un peu plus dans Cartomundi afin d'expliquer aux étudiants que c'est un bon moyen de trouver des cartes. Sans oublier de montrer Cartomundi à la Communauté universitaire caennaise ; nous allons bientôt faire une démonstration dans le cadre d'un atelier de la doc.

Il reste vrai aussi que notre quotidien ne se joue pas là. Je suis content d'avoir eu cette expérience qui a en plus beaucoup servi à notre sigiste pour se former mais je reste seul à bosser sur ce projet alors que je fais beaucoup de choses à côté. Je ne fais pas de travail continu sur Cartomundi, ce qui n'est pas satisfaisant. J'attends aussi que Cartomundi charge les grosses séries. Cela pourra me servir au quotidien.

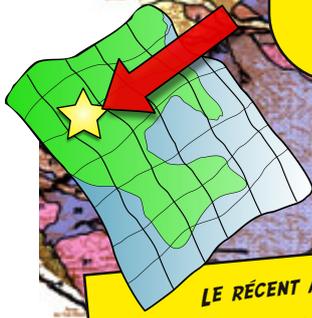


CARTOMUNDI





Développement d'un module de géoréférencement dans PMB



LE RÉCENT ARTICLE DE JEAN LUC ARNAUD PARU DANS LA REVUE DOCUMENTALISTE SCIENCES DE L'INFORMATION SOULIGNE LA SPÉCIFICITÉ DU RÉFÉRENCIEMENT GÉOGRAPHIQUE DES CARTES DANS LES CATALOGUES DES BIBLIOTHÈQUES ET PARALLÈLEMENT LE MANQUE D'OUTIL ADAPTÉ À CETTE TÂCHE. À TITRE D'EXEMPLE, LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU BRGM2, DÉPOSITAIRE D'UNE CARTOTHÈQUE, ORIGINALE DANS SON CONTENU ET IMPOSANTE PAR SON VOLUME, UTILISE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES UN OUTIL PROPRE BASÉ SUR L'UTILISATION D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE COUPLÉ AVEC UNE BASE DE DONNÉES CLASSIQUE. DU FAIT DU RENOUVELLEMENT DE SON PERSONNEL, DE L'OBSOLESCENCE PROCHE DE CET OUTIL « MAISON » ET DE LA VOLONTÉ DE RATIONALISER SON SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE, LA NÉCESSITÉ DE TROUVER UN OUTIL PLUS COMPLET S'EST IMPOSÉE. CELA A ABOUTI À LA NAISSANCE D'UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE AVEC LA SOCIÉTÉ PMB SERVICES, ÉDITRICE DU LOGICIEL DE SIGB OPEN SOURCE PMB. CE DERNIER, DÉJÀ UTILISÉ PAR LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU BRGM, SE DÉVELOPPE ACTUELLEMENT POUR INTÉGRER EN SON SEIN UN MODULE SPÉCIFIQUE DE GÉORÉFÉRENCIEMENT DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES. LE CHANTIER, ENTAMÉ MAINTENANT DEPUIS PLUSIEURS MOIS, MET EN EXERGUE LA SPÉCIFICITÉ DE LA GESTION D'UN PROJET DE CE TYPE, FAISANT APPEL TANT À DES COMPÉTENCES CARTOTHÉCONOMIQUES QUE PUREMENT GÉOMATIQUES ET INFORMATIQUES.

I- A l'origine...la cartothèque du BRGM :

La cartothèque du BRGM se distingue du fait de l'originalité de son fonds et de son volume. En effet, les collections comptent plus de 60.000 cartes (environ 16 000 documents uniques, dont une grande partie numérisées) qui se répartissent en :

- Des cartes géologiques du monde entier ;
- Un fonds historique de cartes géologiques françaises et européennes du XIXème siècle ;
- Un fonds de référence des cartes éditées par le Service de la Carte Géologique de la France et le BRGM ;
- Des cartes topographiques de France et d'Afrique francophone.





L'actuel catalogue de la cartotheque du BRGM (appelé GéoCartes) est géré à travers un système d'information géographique, sous le logiciel ArcGis 9 (avec une base de données sous Access).

géographique et/ou bibliographique. Il permet des réponses précises et rapides à des demandes presque toujours formulées selon des critères géo-graphiques.

En revanche, l'outil Géocartes ne permet pas la gestion des lecteurs, donc des

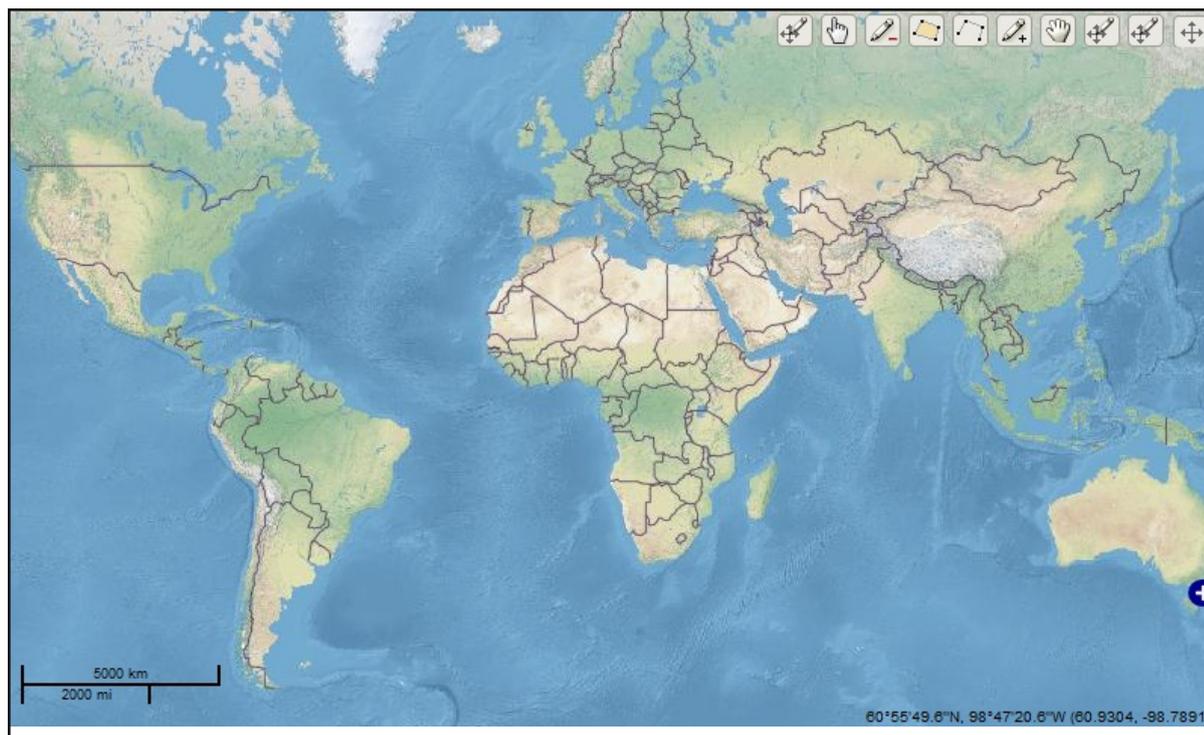


Figure : Interface de saisie des empreises

Il permet de visualiser sur un fond géographique l'emprise des cartes mondiales sur les thématiques géosciences (géologie, hydrogéologie, ressources minérales, risques naturels, etc.) et d'en fournir la bibliographie.

Son principal atout est de permettre l'identification des documents cartographiques par une recherche

prêts, ni des exemplaires, ni des documents numériques.

Aux confins du projet se trouve donc le besoin des cartothecaires de rationaliser la gestion du fonds cartographique avec un outil adapté ainsi que la nécessité pour le BRGM d'homogénéiser son système d'information, en gérant dans un catalogue commun ses fonds documentaires et cartographiques.





La solution d'une migration simple du catalogue de la cartothèque vers PMB aurait signifié une telle perte de fonctionnalités par rapport au précédent outil qu'elle n'était pas envisageable.

Dès lors, l'idée de développer un module de géoréférencement des documents cartographiques dans PMB est née et s'est imposée suite à une rapide étude de marché ayant révélé que l'outil « clé en main », capable de gérer à la fois les aspects bibliothé-
-conomiques et géomatiques de la cartothèque, n'existait pas. Le choix de PMB se justifie d'autant plus qu'il s'agit d'un logiciel libre, ouvert à l'ensemble de la communauté des gestionnaires d'information.

cartographiques.

De même, le catalogage des cartes bénéficie ainsi de l'ergonomie générale du logiciel PMB.

a) Module de géoréférence-ment : Géolocalisation des documents



Figure : Visualisation de l'emprise de la carte géologique de la France au 1:1.000.000 (incluant la Corse)

Le module de géoréférence-ment permet de géolocaliser les documents, associant ainsi l'aspect spatial à l'aspect bibliographique dans la description et la recherche des documents.

II- Nouveau formulaire pour le catalogage des cartes

Un nouveau formulaire de catalogage des cartes est mis à disposition des utilisateurs, intégrant le module de géoréférence-ment ainsi que les champs correspondant à la zone des données mathématiques. L'ensemble des données saisies dans ce formulaire (dont les données géographiques) sont retranscrites sous la forme prescrite par la norme Z44-067 de catalogage des documents

La géolocalisation d'un document se fait soit par saisie des coordonnées géographiques dans un champ chiffré, soit par dessin à la souris dans une interface cartographique.

Lorsque l'étendue géographique du document est définie par saisie des coordonnées (exprimées en Degré Minute Seconde), l'emprise correspondante est automatiquement dessinée sur la carte.

A l'inverse, lorsque l'emprise est





définie par dessin dans l'interface cartographique, les coordonnées sont automatiquement renseignées dans le champ chiffré.

L'interface cartographique propose les fonctions classiques de navigation (zoom, déplacement) ainsi que plusieurs outils de dessin (rectangle, polygone, point, ligne) permettant de positionner et de délimiter fidèlement l'emprise des documents, de la plus simple à la plus complexe.

Le champ de géo-localisation a été conçu pour pouvoir contenir autant d'emprises géo-graphiques que de territoires couverts par le document, ce qui permet notamment de gérer le cas de documents couvrant des territoires distants (par exemple, carte de la France métropolitaine et de la Corse).

b) Module de géoréférencement : Recherche spatialisée

Interrogeable en recherche, le champ de géolocalisation permet de sélectionner des documents en fonction de leur emprise spatiale

L'emprise de recherche peut être spécifiée soit par saisie des coordonnées, soit par dessin de la zone de recherche dans l'interface cartographique.

combinée avec des critères de recherche bibliographiques.

Lorsqu'une recherche dans le catalogue renvoie des notices de documents géo-localisés, les emprises des résultats s'affichent dans l'interface cartographique.

Un clic sur ces emprises permet alors d'accéder aux notices.

A l'inverse, cliquer sur une notice dans la liste des résultats de recherche permet de mettre en évidence l'emprise spatiale de la notice sélectionnée.

La carte de visualisation de l'emprise des résultats de recherche est éditable, et permet donc de se fabriquer ses propres « tableaux d'assemblage ».

III- Conclusion

Le développement du module de géo-référencement est le fruit de la collaboration active de deux corps de métiers, documentaliste et géomaticien, qui ne dialoguaient qu'assez peu jusqu'alors.

En effet, la phase de spécifications du module a été l'occasion d'une phase d'échange très féconde. Elle a démontré de nombreuses problématiques communes (besoin de normalisation, d'interopérabilité des catalogues, métadonnées...) aux deux professions et l'utilité de mutualiser leurs méthodes de travail respectives.

La recherche géographique peut être

Le module de géoréférencement



Géosciences pour une Terre durable

brgm



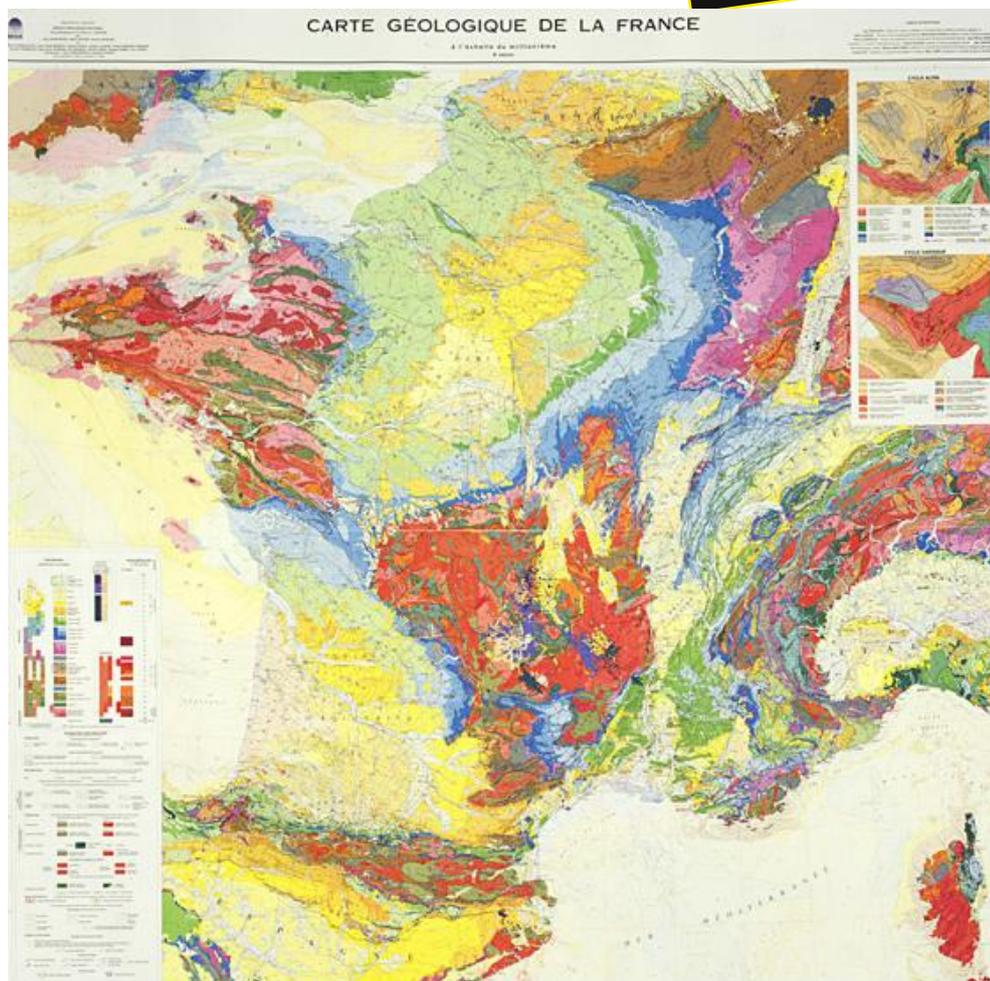
développé dans PMB constitue une belle avancée en matière d'intégration des spécificités des documents carto-graphiques dans un SIGB. La nouvelle capacité de PMB à gérer l'information géographique repousse les limites de l'exploitation des données cartographiques dans les catalogues.

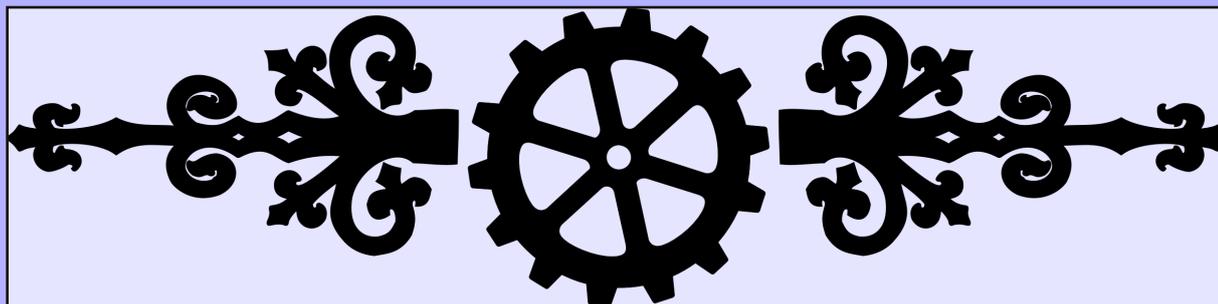
Ce module offre donc de réjouissantes perspectives en terme d'accès aux fonds cartographiques, tant pour les professionnels que pour les usagers finaux. A titre d'exemple, il pourrait tout à fait être

réutilisé pour géolocaliser tout type d'objets (ouvrages, lecteurs, bibliothèque etc...)

Un prochain article, prévu pour le début de l'année 2015, complètera ces informations, en présentant les aspects techniques de ce module et permettra de faire un premier retour d'expérience au sein de la cartotheque du BRGM.

Grégory Delobelle
Claire Cailleau





PRÉFACE.....2

FACEBOOK : UNE PAGE POUR TOUS ?..... 3

LE DICO DE L'ENSSIB.....7

CARTOMUNDI : RETOUR D'EXPÉRIENCE.....11

GÉORÉFÉRENCIEMENT : LE BRGM EN MOUVEMENT..14

